

*Questions orales*

parlementaires pakistanais dirigée par Sardar Wazir Ahmad Jogezi, vice-président de l'assemblée nationale du Pakistan.

**Des voix:** Bravo!

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE L'AMBASSADEUR D'ISLANDE AU CANADA

**M. le Président:** Je souligne aussi la présence à la tribune de Son Excellence Ingvi Ingvarsson, ambassadeur d'Islande au Canada.

**Des voix:** Bravo!

## PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL ETHNOCULTUREL CANADIEN

**M. le Président:** Je souligne également la présence de M. George Corn, président du Conseil ethnoculturel canadien.

**Des voix:** Bravo!

\* \* \*

## LA CONSTITUTION

## L'ÉTABLISSEMENT DES OBJECTIFS NATIONAUX VISÉS PAR LES PROGRAMMES

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Le gouvernement est en train de mettre sur pied une conférence nationale sur l'enseignement postsecondaire, reconnaissant avec juste raison qu'il s'agit là d'un grave problème national qui appelle une solution nationale. L'Accord du lac Meech permet aux provinces de se retirer des programmes fédéraux lorsqu'elles ont un programme compatible avec les objectifs nationaux.

Est-ce que le premier ministre veut nous dire qui fixe les objectifs nationaux et qui décide si les programmes provinciaux répondent aux objectifs nationaux? Et lorsqu'ils ne répondent pas aux objectifs nationaux, comment le gouvernement du Canada entend-il assurer l'égalité d'accès de tous les Canadiens au financement de l'enseignement postsecondaire?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Tout d'abord, monsieur le Président, je voudrais dire que l'indemnité de retrait en matière d'enseignement et de culture n'est pas nouvelle. Ce n'est pas une solution née au lac Meech. Elle existait déjà dans les modalités antérieures.

Quant à savoir qui va fixer les objectifs nationaux, ce sera le Parlement du Canada.

## ON DEMANDE QUE LES PREMIERS MINISTRES EXAMINENT LES PROBLÈMES DES JEUNES

**L'hon. William Rompkey (Grand Falls—White Bay—Labrador):** Monsieur le Président, je remercie le premier ministre de sa réponse. Le premier ministre s'est engagé à réunir ultérieurement les premiers ministres provinciaux pour

examiner toute une série de questions. Peut-il nous donner aujourd'hui l'assurance que dès que ce sera possible, il va convoquer les premiers ministres provinciaux pour examiner les graves problèmes des jeunes Canadiens, entre autres la difficulté qu'ils ont d'obtenir une formation et des emplois convenables?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, il y a une instance nationale que le secrétaire d'État et le ministre d'État à la Jeunesse ont étudié et mise sur pied à cette fin, une instance nationale qui fait nettement appel à la participation et à l'encouragement des premiers ministres provinciaux. J'ai travaillé sur ce dossier. Je serai heureux d'examiner la question, comme nous allons le faire à la conférence des premiers ministres consacrée à l'économie qui doit avoir lieu à Toronto, puisqu'elle s'est réunie à Vancouver l'an dernier. Je me ferai un plaisir de soulever la question au nom de mon honorable ami.

## LE LIBELLÉ DE L'ENTENTE DU LAC MEECH

**M. Lorne Nystrom (Yorkton—Melville):** Ma question, qui porte également sur la Constitution, s'adresse au très honorable premier ministre.

[Français]

Nous sommes tous d'accord et heureux que le Québec soit maintenant dans la famille canadienne, et je félicite le premier ministre.

[Traduction]

Je voudrais poser une question au premier ministre au sujet de propositions constructives en vue de modifier le libellé ou du moins en principe. Je constate qu'il est question d'une entente de principe. Le premier ministre est-il disposé à envisager de modifier le libellé de cet accord? Il sera peut-être utile de tirer au clair certains passages afin d'appliquer effectivement des programmes nationaux relativement, par exemple, au pouvoir de dépenses. Le premier ministre est-il disposé à modifier le libellé en vue d'éclaircir certains accords de principe conclus entre les provinces et le premier ministre? Est-il prêt à envisager cette possibilité?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** M. le Président, tous les premiers ministres se sont entendus au sujet de ce document. Qu'il s'agisse du premier ministre de la Colombie Britannique, de celui du Manitoba, du premier ministre de l'Ontario ou de moi-même, nous avons tous estimé qu'il reflétait un consensus. Personne n'a prétendu qu'il était parfait. J'ai toujours admis volontiers qu'il y aurait un débat à ce sujet, à la Chambre et ailleurs. Si mon collègue a des arguments à faire valoir, il le fera certainement au cours de ce débat.

Quant au pouvoir de dépenses, je puis donner l'assurance à mon collègue que rien n'entrave ni ne limite le droit, l'obligation et le pouvoir qu'a le Parlement du Canada de diriger les affaires nationales en matière de dépenses. Nous pouvons toujours agir dans l'intérêt national.